



Radio Courtoisie

La radio libre du pays réel et de la francophonie

- Paris 95,6 MHz • Caen 100,6 MHz • Chartres 104,5 MHz •
- Cherbourg 87,8 MHz • Le Havre 101,1 MHz • Le Mans 98,8 MHz •
- Satellite : Canalsat (canal 526) • www.radiocourtoisie.fr •

**Appel à mobilisation
URGENT !**

Paris, le 18 octobre 2010

Cher ami de Radio Courtoisie,

Peut-on vraiment accepter les décisions répétées du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), qui refuse à Radio Courtoisie l'autorisation d'émettre ailleurs qu'à Paris et dans quelques villes de l'Ouest ?

Depuis 1991, pas une nouvelle autorisation ne nous a été accordée dans les grandes villes de province pour lesquelles nous nous sommes portés candidats.

Nous nous démenons pour élargir notre diffusion, mais c'est une véritable course d'obstacles.

Aujourd'hui, nous ne pouvons émettre en modulation de fréquence qu'à Paris, Caen, Chartres, Cherbourg, Le Havre et Le Mans.

Bien sûr, nos émissions peuvent être captées partout en France via le réseau Internet ou par le bouquet satellite Canalsat. Mais c'est très loin d'être suffisant.

L'immense majorité des auditeurs conserve la radio hertzienne, plus facile d'accès, et la seule que l'on puisse écouter en voiture.

Depuis trois ans, nous avons donc multiplié les candidatures.

Aujourd'hui, des décisions sont en attente dans sept grandes villes de province : Clermont-Ferrand, Amiens, Lens, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne et Tours.

Nos propositions sont étayées par de solides arguments. En théorie, il n'y a rien d'insurmontable.

Jamais aucune raison technique n'a été invoquée pour nous opposer un refus : nous satisfaisons parfaitement à tous les critères requis dans le cahier des charges du CSA.

.../...

De surcroît, nous satisfaisons infiniment mieux que nos concurrents aux « impératifs prioritaires » que la loi impose au CSA : « *la défense et l'illustration de la langue et de la culture françaises* » et « *la sauvegarde du pluralisme des courants d'expression socio-culturels* ». Pourtant en 2007, des autorisations nous ont été refusées à Lille, Toulouse, Poitiers et Marseille.

Aujourd'hui, on peut réellement s'interroger : le refus des autorisations d'émettre est-il motivé par des raisons politiques ?

Il ne faut pas se voiler la face : si Radio Courtoisie cessait de diffuser ses émissions, ce serait un immense soulagement pour tous les adeptes de la pensée unique, pour tous ceux qui passent leur temps à dénigrer la France, sa culture, son histoire et son identité.

Dans un paysage audiovisuel submergé par les idéologues de gauche, imaginez donc les pressions que peuvent subir les neuf membres du CSA pour faire taire notre radio bien-aimée.

Notre survie depuis bientôt vingt-trois ans, sans aucune subvention publique et sans aucune recette publicitaire, est un miracle permanent.

Parmi les centaines de lettres que je reçois, cet extrait d'une auditrice d'Eure-et-Loir est l'un des plus touchants : « *Dans la solitude de l'âge, Radio Courtoisie est le dernier message de force et d'espoir. C'est une voix qui ne peut s'éteindre, de même que la France ne peut disparaître* ».

Pour que le miracle puisse durer, il nous faut continuer à émettre. Pour cela, il nous faut des autorisations administratives dans d'autres villes françaises. C'est la condition *sine qua non*.

C'est pourquoi je viens de lancer une grande pétition nationale adressée à Michel Boyon, président du CSA.

2

Notre voix, celle de milliers d'auditeurs anonymes, doit porter jusque dans son bureau.

Nous devons impérativement :

- **lui dire combien nous sommes attachés à Radio Courtoisie et à l'esprit de résistance française qu'elle est seule à incarner dans le paysage audiovisuel ;**
- **lui expliquer que c'est une voix de liberté et de culture indispensable à notre belle patrie.**

Les enjeux de notre extension dans des villes comme Lyon, Amiens ou Tours sont cruciaux pour notre survie :

- nous pouvons rapidement dépasser le seuil d'un million d'auditeurs, contre 600.000 à l'heure actuelle ;
- Mais, surtout, nous pourrions recevoir de nouveaux dons et cotisations, ce qui assainirait notre situation financière, encore problématique.

C'est pourquoi j'ai besoin de votre engagement total dès maintenant.

Le temps presse, la décision du CSA approche à pleine vitesse, et chaque pétition est d'une importance inestimable.

Si les soutiens des auditeurs font défaut, alors nous naviguerons plus que jamais en eaux troubles... Et nous serons très vulnérables...

Ce serait d'autant plus dommage que des succès sont possibles, presque à portée de main. La preuve, c'est que nous en avons remporté un récemment dans le domaine du numérique.

Le 26 mai 2009, le CSA a sélectionné Radio Courtoisie pour émettre en radio numérique terrestre à Paris. Ce fut un immense soulagement pour nous.

Mais cette décision ne doit rien au hasard : un mois plus tôt, nous avons remis plus de 15.000 pétitions à l'autorité administrative. Ce soutien sans faille de la grande famille des auditeurs a été la clé du succès.

Il nous faut aujourd'hui renouveler l'opération, en lui donnant au moins deux fois plus d'ampleur. Nous n'avons vraiment pas d'autre choix.

A chaque fois, l'attribution des autorisations se joue dans un mouchoir de poche. **Si les membres du CSA constatent le silence des auditeurs de Radio Courtoisie, alors le combat est presque perdu d'avance.**

Imaginez un instant la catastrophe...

Il suffit d'allumer sa télévision ou sa radio pour constater que les autres media sont désespérants d'uniformité. Les ravages du « politiquement correct » sont omniprésents, et la situation empire de jour en jour.

Le 23 juin dernier, Rokhaya Diallo, chroniqueuse à RTL, affirmait sans susciter d'indignation générale que **« la police est une force d'occupation »**.

A France 5, dans la principale émission littéraire (*La Grande Librairie*), un rappeur a été longuement invité et présenté comme un poète au style châtié.

Ce ne sont là que deux exemples effarants, mais il ne serait pas difficile d'en trouver des dizaines tous les jours.

Au milieu de ce désastre, Radio Courtoisie est une inépuisable flamme d'espoir ; mais c'est une flamme fragile, qui subit les assauts de la tempête et qui risque de s'éteindre à tout moment.

Comme vous, je ne puis concevoir un tel coup du sort. Je n'imagine même pas une seule seconde que mes enfants et petits-enfants puissent grandir dans un monde où Radio Courtoisie aurait disparu. Ce serait dramatique.

Face aux vents contraires qui pourraient nous abattre, je le répète, la meilleure protection est le nombre, la qualité et l'engagement de nos auditeurs.

Une fois que nous aurons dépassé le million d'auditeurs, il sera d'autant plus difficile pour le CSA de nous refuser de nouvelles autorisations. La reconduction des autorisations existantes, notamment à Paris, sera facilitée. C'est le meilleur gage de notre pérennité.

Tout se joue maintenant. C'est une affaire de semaines, voire de jours. Je vois les aiguilles de l'horloge qui tournent, et j'attends avec préoccupation la décision du CSA.

Dans le mois qui vient, je veux réunir au moins 30.000 pétitions, ce qui suppose d'envoyer 70.000 courriers comme celui-ci.

Le temps nous est compté, j'ai donc absolument besoin de votre aide. Retournez-moi le document joint à ce courrier, et n'hésitez pas à photocopier la pétition, à la faire signer par votre famille et par vos proches.

Cela ne prend que quelques secondes, mais l'enjeu en vaut la chandelle. Chaque pétition que je reçois alimente l'espoir.

.../...

**En ce moment, la situation est d'autant plus critique que cette campagne
indispensable a un coup élevé.**

Bien que nous travaillions avec une équipe de bénévoles, il nous faut financer des milliers de documents et les expédier. Il y a des frais de logistique qui sont incompressibles.

C'est pourquoi je vous sollicite pour aider financièrement Radio Courtoisie, dans la mesure de vos possibilités. 75 euros, 120 euros ou même 160 euros seront un soutien inestimable. Même 40 euros, si vous le pouvez.

Dès aujourd'hui, je vous demande deux choses essentielles :

- 1. de signer et de me renvoyer la pétition à l'attention du président du CSA, Michel Boyon ;**
- 2. de joindre votre don le plus généreux possible, pour que la voix des auditeurs de Radio Courtoisie soit enfin entendue.**

Nous nous débattons depuis maintenant vingt-trois ans pour continuer à émettre, pour assainir notre situation financière, pour résister par l'intelligence et par la culture à tous ceux qui voudraient nous faire taire. La lutte est permanente, mais elle nous permet de continuer à vivre.

Il serait trop stupide de baisser les bras aujourd'hui, à l'heure où notre voix peut porter plus loin et plus fort.

J'attends avec impatience votre pétition. Le temps presse.

Je compte sur vous,

Je vous prie de recevoir mes salutations courtoises,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lesquen' with a stylized flourish at the end.

Henry de Lesquen
président

P. S. : nous sommes à un tournant. Nous pouvons porter la voix providentielle de Radio Courtoisie dans de nouvelles régions de France. C'est maintenant que tout se joue.

Pour cela, il me faut compter sur le soutien d'au moins 30.000 auditeurs fidèles pour faire pencher le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) en notre faveur. **S'il vous plaît, renvoyez-moi vite la pétition ci-jointe.** Et si vous pouvez m'aider par un don le plus généreux possible, alors ce sera une aide inestimable dans le combat que nous menons ensemble. Je vous remercie par avance.